

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu

SEANCE DU MARDI 20 MAI 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 20 mai, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en Mairie, sous la Présidence de Monsieur Michel LATAPY, Maire.

Présents : Mr Michel LATAPY, Mr Daniel APPLAINCOURT, Mr Cyril CIGANA, Mme Stéphanie MEMES, Mme Elizabeth AGUILAR-MORA, Mr Hervé CHOUVAC, , Mme Eliane COUTURES, Mr José CIFUENTES, Mme Laurence LARRIEU, Xavier COMOLET

Absents Excusés : Mme Agnès DUBREUILH, Mme Ségolène HEUSSLEIN, Mr Anthony GALLART, Mr Hervé CHOUVAC est nommé secrétaire de séance.

Le compte rendu de la réunion du 14 avril 2025 est adopté à l'unanimité.

Délibérations :

2025 – 20 : TRAVAUX DE VOIRIE HAMEAU DE TASTES

Monsieur Le Maire rappelle au conseil municipal que des voiries communales doivent faire l'objet d'important travaux de réfection et notamment l'ensemble des voiries du Hameau de Tastes.

Monsieur Le Maire propose le choix de l'entreprise Eiffage, pour la réalisation de ces importants travaux de voirie.

Réfection de Voirie Hameau de Tastes Montant HT estimé des travaux : 30 953.90 €

Monsieur Le Maire précise que les crédits budgétaires sont inscrits au budget primitif 2025.

Après en avoir délibéré le conseil municipal **à l'unanimité**,

Emet un avis favorable pour la réalisation des travaux de voirie par l'entreprise Eiffage
Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ces travaux.

2025 – 21 : TRAVAUX DE VOIRIE VC111 ET VC04

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que des voiries communales doivent faire l'objet d'important travaux de réfection, VC111 (route de Montagne) et VC04 (chemin de Guénisson)

Monsieur Le Maire propose le choix de l'entreprise Eiffage, pour la réalisation de ces importants travaux de voirie.

Réfection de VC N°111 de Montant HT estimé des travaux : 5816.00€

Réfection de VC N°04 Montant HT estimé des travaux : 14742.00€

Monsieur Le Maire précise que les crédits budgétaires sont inscrits au budget primitif 2025.

Après en avoir délibéré le conseil municipal **à l'unanimité**,

Emet un avis favorable pour la réalisation des travaux de voirie par l'entreprise Eiffage
Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ces travaux.

2025 – 22 : TRAVAUX PARKING RD10 / RD229 (chemin du passeur)

Suite à la session d'un terrain à l'Euros symbolique en vue de la création d'une zone de stationnement (décidé à l'unanimité par délibération 35-2024), Monsieur Le Maire propose la création de cette zone de stationnement sécuritaire.

Monsieur Le Maire propose le choix de l'entreprise Eiffage, pour la réalisation de ces travaux.

Montant des travaux estimé HT : 19 834€

Monsieur Le Maire précise que les crédits budgétaires sont inscrits au budget primitif 2025.

Après en avoir délibéré le conseil municipal **à l'unanimité**,

Emet un avis favorable pour la réalisation des travaux de voirie par l'entreprise Eiffage
Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ces travaux.

Tirage au sort du jurés d'assises 2026

Monsieur Le Maire fait part à l'assemblée de l'arrêté reçu de Monsieur le préfet de la Gironde, relatif à la formation de la liste du jury criminel d'assises pour l'année 2026

Le nombre de jurés d'assises pour le département de la Gironde a été fixé à 1293 jurés répartis sur les différentes communes.

La commune de Sainte-Croix-du-Mont doit donc procéder au tirage au sort d'une personne à partir de la liste électorale.

Monsieur Gabriel HAZERA, 2 lamanicle a été tiré au sort pour la liste préparatoire

Le conseil municipal après avoir entendu l'exposé de M. le Maire et à l'unanimité, approuve cette proposition.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt-une heure quinze.